

École élémentaire publique Jean Gautier à Sacy-le-Grand (Oise)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Séance ordinaire du vendredi 18 juin 2021 (durée : 1h)

Sous la présidence de

Madame Mélanie TETU, directrice et professeur des écoles du CM1-CM2,

Etaient présents :

-Madame le maire de la commune de Sacy-le-Grand, Madame PERRAS-JUPIN

-Madame le maire adjoint de la commune de Sacy-le-Grand, chargée des affaires scolaires, Madame VREVEN

-Les représentantes des parents d'élèves élus :

Mesdames HERBEZ, HERMANDESSE, RODON (titulaires)

- Les adjoints des classes maternelles et élémentaires :

Mesdames CARRARA et JAOUEN (PS-MS), SIEGFRIED (MS-GS), CAPOULADE (GS-CP), MABILLOTTE (CP-CE1), REMY (CE1-CE2), PATHENAY (CM1), MARQUES DE MELO, nouvellement nommée dans l'école pour la rentrée 2021/2022

Monsieur LAMAND (CE2-CM2 le vendredi)

Étaient excusées :

- Madame PECQUEUX (Inspectrice de l'Education nationale chargée de la circonscription de Clermont)

- Madame POGY (membre du RASED)

- Mesdames BEAURAIN, AKABLI (représentantes des parents d'élèves)

Ordre du jour

Je vais commencer ce conseil par des remerciements.

Je tiens à remercier l'équipe municipale pour sa réactivité dans la gestion des différents protocoles qui ont été mis en place cette année et ce du jour au lendemain.

Il en est de même pour l'équipe pédagogique.

Petit rappel : le port du masque est toujours obligatoire dans le périmètre de 50 mètres autour de l'école 15 minutes avant et après la sortie de l'école pour les enfants et les adultes.

- les jours de classe, dans un périmètre de 50 mètres autour des entrées et sorties des écoles, collèges et lycées, et ce 15 minutes avant et après l'ouverture, et 15 minutes avant et après la fermeture de ces établissements.

Le port du masque n'est plus obligatoire en récréation.

1) Effectifs, répartitions, équipe enseignante pour la rentrée 2021 :

Effectifs à ce jour :

PS-MS =20-5

MS-GS= 16-9

GS-CP= 15-8

CP-CE1=16-9

CE1-CE2= 10-15

CM1= 24

CE2-CM2=6-16

169 élèves

Répartitions pour la rentrée 2021 à ce jour :

Effectifs en date du 30/06/21 : 169 élèves prévus.

PS=22 MS= 19 GS= 20 CP= 23 CE1= 24 CE2= 18 CM1= 19 CM2= 24

PS	Emilie CARRARA
MS-GS	Stéphanie SIEGFRIED
GS-CP	Marie CAPOULADE
CP-CE1	Sylvie MABILLOTTE
CE1-CE2	Stéphanie MARQUES DE MELO
CE2-CM1	Anna PATHENAY
CM2	Mélanie TETU

Les listes de fournitures scolaires seront distribuées aux enfants en fin d'année. Elle est basée sur les recommandations du ministère de l'éducation nationale.

Les répartitions des élèves dans les classes seront affichées fin août avant la rentrée.

2) Bilan de l'année 2020-2021 :

Les sorties scolaires : Nous n'avons pu organiser de sorties au vu des différentes contraintes sanitaires d'autant qu'elles sont de nouveau autorisées depuis peu.

Visite des marais de Sacy pour la classe de Mme PATHENAY dans une parcelle communale en location, non accessible sans accompagnateur. Les autres classes iront en forêt (sous réserve que le problème des chenilles processionnaires soit résolu = annulé car l'Oise est en vigilance avec ces chenilles).

Les spectacles à la Manekine étaient prévus mais annulés pour toutes les classes.

Piscine : Toutes les séances ont été annulées pour toutes les classes. Le transport était financé par la mairie.

Projet jardinage : PS/MS et MS/GS ont planté divers choses dans les jardinières installées par la mairie.

Achat de matériel de sport : 1862 € par la coopérative scolaire : draisienne, tricycle pour les maternelles, ballon, plot, roller, protection, matériel de motricité divers ...

Projet logo de l'école : en cours de réalisation avec la classe de Mme TETU et Mme TREVISAN qui intervient bénévolement après validation du projet par le conseil municipal.

3) Rentrée en PS :

Une réunion d'informations aura lieu le lundi 28 juin à 17h30.

4) Liaison CM2/6^{ème} :

Les dossiers d'inscription ont été distribués aux familles et les inscriptions ont eu lieu au collège de Liancourt le samedi 12 juin. Les élèves et leur famille ont pu visiter le collège par petit groupe. Une visite virtuelle avait déjà été transmise sur l'ENT.

Mme TETU a transmis tous les documents relatifs à la continuité du cycle III (LSU, APS, APER, bilan LVE niveau A1, ASSN, PPRE passerelle le cas échéant) et se rendra au collège pour une réunion de liaison avec le collège le mardi 22 juin à 16h45.

5) LSU et carnet de suivi des apprentissages :

Les maîtresses renseignent le livret scolaire unique numérique et le carnet de suivi. Ils seront fournis aux familles à partir du vendredi 25 juin et sera à rendre aux enseignantes.

6) Projets pour la rentrée 2021 :

Tout dépend de la situation sanitaire et des protocoles en vigueur.

Rappel ENT : à la rentrée plus de cahier de liaison comme voté précédemment.

La kermesse sera reportée sur la prochaine année scolaire. Pas de marché de Noël.

Report du projet de Classe de neige comme cela a été voté au 2^{ème} conseil d'école du 13 au 19 mars. Les classes concernées sont celles de Mme TETU et de Mme PATHENAY.

Lieu du séjour : Chalet le Chenex à Saint Paul en Chablais. 5 jours sur place.

Programme prévisionnel : Voyage de nuit en bus, 4 fois 2 heures de ski alpin avec des moniteurs ESF, journée chiens de traîneaux et raquettes.

L'assurance annulation prise cette année par la coopérative scolaire a été remboursée par l'organisme.

Les classes de Mme TETU et Mme MABILLOTTE continuent le projet classe olympique et sportive.

Le projet Nettoyons la nature aura lieu en septembre avec le soutien de la mairie.

Piscine : pour les classes de CP-CE1, CE1-CE2, CE2-CM1, CM2

Les photos scolaires auront lieu le vendredi 24 septembre.

7) Mairie

Mme PERRAS JUPIN souhaiterait qu'un nouveau conseil municipal enfant soit élu à la rentrée.

L'ENT est financé par les communes.

Les budgets votés par la mairie restent sensiblement les mêmes pour l'année prochaine.

D'ici la fin de l'année budgétaire, deux VPI seront installés dans 2 classes financés par la commune et en partie par une subvention obtenue auprès de l'éducation nationale.

8) Questions des parents élus

Les réponses aux différentes questions ont été données durant le conseil.

- Le calendrier pour la piscine est-il maintenu jusqu'à la fin d'année?

La piscine ayant été annulée cette année, sera-t-elle au programme l'année prochaine pour les CP de cette année qui n'ont pas pu y aller? (Vu dans le conseil)

- Pourquoi n'est-il pas organisé plus d'activités au sein de la commune (balade à vélo pour le sport, découverte de la ferme, cueillette, musée du Cheval, traite des vaches etc..) ? Nous ne pouvons pas faire des sorties comme cela du jour au lendemain. Toutes les sorties scolaires sont soumises à des projets et sont en accord avec nos projets de classe.

- Quand va-t-on avoir une fête des pères et des mères comme dans les autres écoles ? Nous faisons la fête des gens que l'on aime. De plus en plus d'enfants ont des familles recomposées, monoparentales ... donc non. Pour rappel, ce n'est pas une obligation et ce n'est pas dans les programmes scolaires.

- Quel est le solde de la coopérative ? 15980,09€ (2 années de suite sans sortie scolaire)

- Pourquoi les enfants doivent-ils porter un masque lors du sport à l'école alors que normalement le masque n'est pas compatible avec une activité physique ? Nous sommes soumis à des obligations avec le protocole sanitaire en vigueur (les protocoles éducation nationale ne sont pas les mêmes que pour les activités extrascolaires attention donc aux confusions, depuis hier les élèves peuvent le retirer. Les activités sont adaptées depuis le début de l'année en EPS avec les différents protocoles que nous avons eu et le port du masque y compris.

- Quels sont les projets pour l'année prochaine ? (Vu dans le conseil)

- Pourquoi dans la classe GS/CP les CP portent le masque et non les GS ? Et pourquoi lors de la fermeture de classe pour cas de covid les GS sont retournés en classe sans faire de test alors que les CP ont eu l'obligation d'en faire un. C'est encore une fois le protocole sanitaire qui impose les règles et non moi-même.

- Quand une classe est en distanciel, peut-on avoir les cahiers et manuels pour éviter les photocopies ? Nous n'avons pas un manuel par élève. Sachez qu'un manuel coûte aujourd'hui 15 € environ. Nous n'avons jamais refusé cette année de donner de cahier à des familles ni même de photocopier si une personne en avait besoin. Nous n'imposons pas non plus d'imprimer ce que nous envoyons.

- En cas de confinement ou fermeture de classe, peut-on avoir les devoirs la veille au soir pour que les parents qui travaillent puissent les imprimer pour les enfants ? Chacun a sa façon de travailler, c'est déjà ce que nous essayons de faire.

L'équipe enseignante tient à remercier tous les membres du conseil pour leur présence et leur investissement.
Merci à la mairie de nous suivre dans nos différents projets.

La séance est levée à 19h.

Fait à SACY-LE-GRAND, le 02 juillet 2021.

La directrice de l'école

Mélanie TETU



Destinataires :

- Madame l'inspectrice de l'éducation nationale, *chargée de la circonscription de Clermont* ;
- Madame le maire de la commune de Sacy-le-Grand,
- Madame le maire adjoint de la commune de Sacy-le-Grand, *chargée des affaires scolaires*,
- Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves élus ;
- Registre des comptes rendus des conseils des maîtres.